Commune de

THEZAC

Plan Local d'Urbanisme Révision n°1

Dossier arrêté le 4 avril 2022



Vu pour être annexé à la décision municipale En date de ce jour : le 4 avril 2022

Le Maire : Louisette Rolland

Prescrit Projet arrêté Approuvé

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Elaboration Le 10.05.2004 Le 14.11.2007 Le 29.09.2008

Révision n°1 Le 30.07.2018 Le 04.04.2022

Etude réalisée par :

